



Ce contrat est organisé par l'AMAP CROIX-LUIZET et est régi par les statuts et le règlement intérieur de l'Association.

L'adhérent-e et le-la producteur-trice s'engagent à respecter le présent contrat, les statuts, le Règlement Intérieur de «l'AMAP CROIX LUIZET» et la Charte des AMAP.

Référente AMAP Croix Luizet : **Philippe SALLE** philippe.salle@laposte.net

Il est établi entre : La dénommée **Productrice**

Nathalie MARTINET
LA FERME DES CHARMES
Les CHAZOTTES
69770 MONTROTTIER

et Le dénommé **Membre Adhérent**

M./Mme
Adresse
Courriel
Portable

Engagement réciproque : La productrice s'engage à fournir un panier de fromages fermiers frais et secs et de faisselles, un choix de fromages à l'unité, issus de son exploitation pour le lait de chèvre et issus de l'exploitation de son partenaire Pierre-Jean CHAVEROT (Montrottier – 69) pour le lait de vache AB, ainsi que des produits transformés issus de son élevage, une fois toutes les deux semaines. Elle s'engage à mener son exploitation dans un esprit de respect de la nature, de l'animal (alimentation sans OGM) et de l'environnement.

La productrice s'engage à tout mettre en oeuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus.

Le membre adhérent s'engage à acheter **12 (bi-mensuels par mois en fonction du mois) ou 6 (mensuels) paniers** en acceptant les conséquences d'aléas climatiques ou autres événements ayant un impact sur la qualité ou la quantité de produits dans le panier. Une commande de produits transformés au choix, s'ajoute à ce contrat (voir tableau à la suite).

Indiquez votre choix :

Paniers 2-3 pers	Prix	Quantité	Montant
CHEVRE	10.00 €
MIXTE	10.00 €
VACHE	10.00 €
MÉLANGÉ	10.00 €

Paniers 4-5 pers	Quantité	Prix	Quantité	Montant	Montant
CHEVRE	19.00 €
MIXTE	19.00 €
VACHE	16.00 €
MÉLANGÉ	16.00 €

MIXTE = pur chèvre + pur vache

MELANGE = 1/3 de lait de chèvre et 2/3 de lait de vache

Chaque commande devra être **équivalente au minimum à 10€, les commandes inférieures à ce tarif pourront être refusées par la Productrice.**

DUREE : Saison ETE 2025 - l'abonnement débute le **15/05/2025** et se termine le **23/10/2025**

CALENDRIER : Les parties s'engagent à respecter le calendrier qu'elles auront préalablement défini dans le calendrier ci-après. Les paniers mensuels sont livrés généralement, le 1er jeudi du mois (en jaune dans le calendrier)

MODALITES DE LIVRAISON : Les livraisons sont effectuées exclusivement à la Maison du Citoyen, 67 rue Octavie – 69100 VILLEURBANNE, les jeudis soir de 19h00 à 20h00. Toutefois en accord avec le producteur, et suivant les mesures sanitaires en vigueur, le Conseil d'Administration peut modifier exceptionnellement le lieu, le jour ou l'horaire de livraison.

En cas d'impossibilité pour le producteur d'assurer une livraison, le Conseil d'Administration et le-la référent-e producteur rechercheront, dans le respect des parties et de l'éthique de l'AMAP une solution compensatrice.

En cas d'impossibilité pour le membre adhérent de respecter le calendrier et de venir récupérer sa commande, les membres chargés de la distribution disposeront des paniers restants qui seront donnés à une association caritative ou distribués aux Amapiens présents. Aucun panier ne sera remboursé.

RUPTURE DU CONTRAT : Ce contrat peut être interrompu unilatéralement par le membre adhérent, si et seulement si, un remplaçant est trouvé immédiatement, de sorte que le producteur ne soit pas pénalisé financièrement. Ce contrat peut être rompu bilatéralement à tout moment. En cas de désaccord, c'est au Conseil d'Administration de statuer.

Nom adhérent :

Choix de paniers :

SOUS-TOTAL Paniers de fromage :

	POIDS/ UNITÉ	PRIX	Consigne 1° fois	15 mai	29 mai	12 juin	26 juin	10 juillet	24 juillet	7 août	21 août	4 sept.	18 sept.	2 octobre	16 octobre	TOTAL	
Terrine Armagnac	180G	6.90 €	N/A														
Terrine piment d'Espelette	180G	6.90 €															
Civet de chèvre	780G	13.90 €															
Rillettes nature	180G	6.40 €															
Rillettes trompettes de la mort	180G	6.90 €															
Rillettes noisette	180G	6.90 €															
Rillettes poivre vert	180G	6.90 €															
*Saucisson chèvre sec 22€/kg		8.00 €															
Pyramide crèmeuse chèvre		2.50 €															
Bûche cendrée chèvre		2.50 €															

4 boutons - frais, 1/2 sec, sec, affiné	Environ 200G	5.00 €																		
Bouchon apéritif nature	100G	3.80 €																		
Fromages blancs	lot de 6	3.50 €																		
** Yaourts - consigne 6.00€	lot de 6	4.85 €	N/A																	
Fromages blancs mélange de : 1/3 lait chèvre + 2/3 lait vache	lot de 6	3.30 €																		
Charmenbert		4.95 €																		
Rondelé - ail & ciboulette		2.35 €																		
Coeur au thym		2.35 €																		
Pavé aux noix		2.35 €																		
Cervelle de canut		3.50 €																		
Bouchon apéritif	100G	2.80 €																		
Fromages blancs	lot de 6	3.20 €																		
Fromage blanc	1Kg	5.30 €																		
**Yaourts - consigne 4.00€	lot de 4	2.70 €																		
** Yaourts - consigne 6.00€	lot de 6	4.05 €																		
SOUS-TOTAL Charcuterie, fromages, laitages																				

En JAUNE : 1ère distribution mensuelle pour tous En BLANC : les contrats 12 paniers

*Un réajustement sur les saucissons sera effectué à la fin du contrat.

** Les consignes sont rendues quand il n'y a plus de commandes de yaourts. Prix de la consigne = 1€/pot. En fin de contrat les consignes non rendues seront facturées.

SYNTHESE

Nom adhérent :

Choix de paniers :

SOUS-TOTAL Paniers de fromage	
SOUS-TOTAL Charcuterie, fromages, laitages	
TOTAL Général	

CALENDRIER DES LIVRAISONS

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
15 mai	12 juin	10 juillet	7 août	4 sept.	2 octobre
29 mai	26 juin	24 juillet	21 août	18 sept.	16 octobre

REGLEMENT

Le règlement par chèque se fait à l'ordre de LA FERME DES CHARMES

Un seul règlement : pas besoin de séparer les "paniers fromages" des autres produits

Possibilité de payer en 2 fois (Total divisé par 2)

Je choisis de payer en : fois.

Merci de bien vouloir indiquer les numéros de chèque

Banque	N° de chèque	Montant

DATE : _____

SIGNATURES :

La productrice Nathalie Martinet

Le membre adhérent

* CONTRAT A IMPRIMER et apporter avec votre règlement